

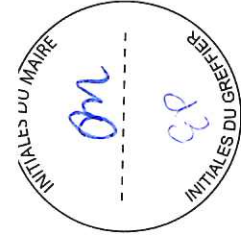
No de résolution

SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA
VILLE DE CARIGNAN, TENUE À HUIS CLOS À L'HÔTEL DE
VILLE DE CARIGNAN, LE 1^{ER} AVRIL 2020, À 20 H.

Sont présents : M. Patrick Marquès, maire
Mme Anne Poussard, conseillère
Mme Édith Labrosse, conseillère
Mme Stéphanie Lefebvre, conseillère
Mme Diane Morneau, conseillère
M. Frédéric Martineau, conseiller
M. Daniel St-Jean, conseiller
M. Vincent Tanguay, directeur général
Me Ève Poulin, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 4 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1 Séance ordinaire du 4 mars 2020
- 5 DIRECTION GÉNÉRALE
 - 5.1 Dépôt – Procès-verbal de correction - Lot 3 016 389 - Résolution 20-03-72
 - 5.2 Demande d'appui à la MRCVR - Demande au gouvernement du Québec de s'engager à verser la pleine compensation résultant de la renégociation du contrat relatif au centre de tri
- 6 FINANCES
 - 6.1 Déboursés du mois de mars 2020
 - 6.2 Dépôt - Liste des commandes - Mars 2020
 - 6.3 Radiation - Taxes et facturations diverses
 - 6.4 Suspension du taux d'intérêt exigé pour les taxes impayées jusqu'au 30 juin 2020
 - 6.5 Appropriation surplus affecté - Eau et égouts - Modélisation hydraulique du réseau d'aqueduc
 - 6.6 Autorisation - Transferts budgétaires - Situation Covid-19
- 7 TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 Annulation - Appel d'offres APP-20-002-DTPST - Travaux d'arboriculture pour l'année 2020



No de résolution

- 7.2** Octroi de contrat - Acquisition d'une pompe 6 pouces diesel insonorisée - Stelem Canada inc.
- 7.3** Octroi de contrat - Acquisition d'un Ford Transit 2020 - Jacques Olivier Ford Inc.
- 7.4** Octroi de contrat - Collecte et déchiquetage de branches pour l'année 2020 - SMC Émondage inc.
- 7.5** Octroi de contrat - Coupe de foin et hautes herbes pour 2020-2021-2022 avec deux (2) années additionnelles en option - Les Entreprises Philippe Daigneault Inc.
- 7.6** Octroi de contrat - Fourniture et installation de modules de jeux - Parc Genest - Équipements Récréatifs Jambette Inc.
- 7.7** Octroi de contrat - Services de laboratoire en contrôle des matériaux - Laboratoires de la Montérégie inc.
- 7.8** Octroi du contrat - Location de machinerie et équipements opérés à taux horaire pour une période d'un (1) an avec option de renouvellement pour deux (2) ans - Univerl paysagement inc.
- 7.9** Octroi du contrat - Travaux d'aménagement du parc Étienne-Provost - Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.)
- 7.10** Octroi de contrat - Pose de béton bitumineux et rechargement d'accotement pour l'année 2020 - Pier-Teck Construction inc.
- 7.11** Octroi de mandat - Services professionnels d'ingénierie - Plans et devis et surveillance du projet d'aménagement du parc Étienne-Provost - Groupe-Conseil Génipour inc.
- 7.12** Octroi de mandat supplémentaire - Services professionnels d'ingénierie mécanique - Plans et devis et surveillance du projet d'aménagement du parc Étienne-Provost - Groupe-Conseil Génipour inc.
- 7.13** Autorisation de paiement - Travaux supplémentaires - Bris de glace de la rivière L'Acadie pour l'année 2020
- 7.14** Adhésion - Entente cadre UMQ-Énergir en matière de gestion concertée des espaces publics pour les réseaux d'infrastructures urbaines
- 7.15** Autorisation de paiement - Travaux supplémentaires - Déneigement du réseau routier 2019-2020 - Groupe Letram inc.
- 7.16** Achat - Pompe et trousse d'assemblage d'éjecteur d'air pour les étangs aérés - Pompex inc.
- 8** URBANISME ET ENVIRONNEMENT
- 8.1** Octroi de mandat - Services professionnels - Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ - EXP
- 8.2** Octroi de mandat - Services professionnels - Règlement de concordance - Provencher Roy



No de résolution

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10.1 Demande d'appui - Semaine nationale du don d'organes et de tissus - 19 au 25 avril 2020

10.2 Autorisation de paiement - Intégration d'une oeuvre d'art dans le projet du parc du Centre multifonctionnel

10.3 Demande d'appui - Projet d'implantation des services en santé mentale adulte sur le territoire du CLSC du Richelieu - Santé mentale Québec Haut-Richelieu

11 RÉGLEMENTATION

11.1 Dépôt - Certificat de tenue de registre - Règlement d'emprunt no 525 (2020) autorisant la construction et l'aménagement du parc Étienne-Provost décrétant un emprunt à long terme n'excédant pas 1 047 600 \$

11.2 Adoption - Projet de règlement no 479 (2020) concernant la division de la ville de Carignan en six (6) districts électoraux et abrogeant le règlement 479-A

12 INFORMATIONS

13 DIVERS

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance ouverte, il est 19 h 58.

20-04-98

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

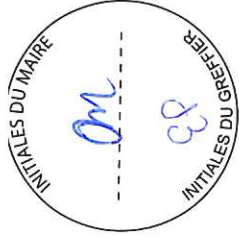
Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions seront répondues lors de la capsule du maire.

4 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX



No de résolution

20-04-99



4.1 Séance ordinaire du 4 mars 2020

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2020.

5 DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Dépôt – Procès-verbal de correction - Lot 3 016 389 - Résolution 20-03-72

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par la greffière d'un avis de correction d'un procès-verbal, selon l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes* et de la résolution 20-03-72 au sujet de l'autorisation de signature pour des ententes de gré à gré concernant l'acquisition de lots pour la construction d'une nouvelle école.

20-04-100

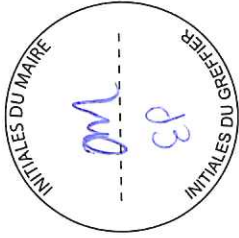
5.2 Demande d'appui à la MRCVR - Demande au gouvernement du Québec de s'engager à verser la pleine compensation résultant de la renégociation du contrat relatif au centre de tri

CONSIDÉRANT que la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est dans un processus de renégociation de contrat pour les services de collecte, de transport, de tri et de conditionnement des matières recyclables avec Services Matrec inc. suite à la fermeture du centre de tri en novembre 2019 dû au départ de son opérateur, Groupe TIRU;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a d'alternative à cette situation problématique autre que la renégociation du contrat pour permettre à la MRCVR de poursuivre sans interruption le service de traitement des matières recyclables en limitant les coûts à ce que dicte le marché;

CONSIDÉRANT que de cette renégociation résulte une nette augmentation des coûts à la tonne métrique;

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan souhaite s'assurer qu'il n'y aura aucun impact sur les citoyen(ne)s de son territoire;



No de résolution



CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan souhaite que le gouvernement du Québec s'engage à verser rapidement pleine compensation à la MRCVR des montants résultant de la différence entre le coût initial de la tonne métrique prévu au contrat octroyé par la MRCVR à Services Matrec inc. le 12 octobre 2017 et le coût de la tonne métrique prévu dans l'Addenda au contrat dans le cadre de la renégociation;

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan souhaite que le gouvernement du Québec s'engage à compenser les pertes pouvant découler de la formule de partage prévue audit contrat entre la MRCVR et Services Matrec inc.;

CONSIDÉRANT la résolution 20-02-087 de la MRCVR;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville de Carignan appui la demande formulée par la MRC de la Vallée-du-Richelieu au gouvernement du Québec de s'engager officiellement à verser la pleine compensation pour les pertes subies par la MRCVR causées par l'augmentation du coût de la tonne métrique résultant de la renégociation du contrat avec Service Matrec Inc. pour les services de collecte, de transport, de tri et de conditionnement des matières recyclables;

DE demander au gouvernement du Québec de s'engager à compenser les pertes pouvant découler de la formule de partage prévue au contrat octroyé par la MRCVR à Service Matrec Inc le 12 octobre 2017;

DE transmettre copie de la présente résolution à la MRCVR, aux députés des comtés de Borduas et Chambly, au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, monsieur Benoit Charette et au Premier ministre du Québec, monsieur François Legault.

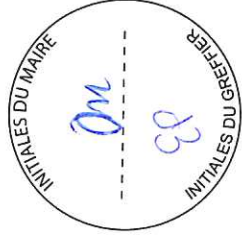
6 FINANCES

20-04-101

6.1 Déboursés du mois de mars 2020

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois de mars 2020 pour un montant de 71 291,84 \$;



No de résolution



DE ratifier les chèques émis durant la période du mois de mars 2020, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 1 270 803,97 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).

6.2 Dépôt - Liste des commandes - Mars 2020

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier de la liste des commandes mensuelles du 18 février 2020 au 15 mars 2020.

20-04-102

6.3 Radiation - Taxes et facturations diverses

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'examen des dossiers de créances à recevoir, il y a lieu de radier certains soldes enregistrés "à recevoir" aux livres mais qui dans les faits ne seront pas encaissés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la radiation des soldes selon la liste datée du 27 février 2020 pour un montant de 1 519,21 \$;

Le trésorier certifie que les crédits sont disponibles relativement aux dépenses et engagements susmentionnés au poste budgétaire 02-190-00-940.

20-04-103

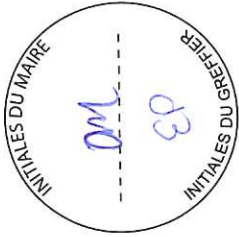
6.4 Suspension du taux d'intérêt exigé pour les taxes impayées jusqu'au 30 juin 2020

CONSIDÉRANT que le Règlement no 310 (2020) établissant les tarifs pour divers services rendus par la Ville de Carignan et remplaçant le règlement no 310 et ses amendements prévoit que les taux d'intérêts sont fixés à 15 %;

CONSIDÉRANT les circonstances exceptionnelles liées au COVID-19, la Ville de Carignan désire alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en diminuant le taux d'intérêt;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :



No de résolution

20-04-104

**6.5 Appropriation surplus affecté - Eau et égouts -
Modélisation hydraulique du réseau d'aqueduc**

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des travaux publics et des services techniques;

CONSIDÉRANT la modélisation hydraulique du réseau d'aqueduc requis;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER une affectation provenant du surplus affecté eau et égouts de 21 000 \$ vers le poste budgétaire 02-412-00-411 afin de financer la modélisation hydraulique du réseau d'aqueduc existant et la considération d'ajouts de nouveaux réseaux.

20-04-105

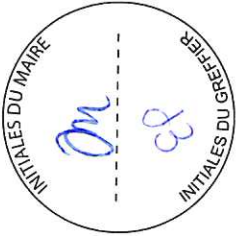
6.6 Autorisation - Transferts budgétaires - Situation Covid-19

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le transfert des sommes suivantes :

a) Afin de couvrir les baisses de revenus anticipés - Situation Covid-19

Montant	Description du poste	Numéro de poste
100 000 \$	Taxes générales	01-211-00-000
7 000 \$	Formation Conseil	02-110-00-454
3 000 \$	Frais de réception	02-110-00-493
10 000 \$	Employé surnuméraire-Comm	02-130-30-181
1 000 \$	Bénéfices marginaux	02-130-30-2xx
12 000 \$	Services professionnels	02-130-30-412
2 610 \$	Employés surnuméraire - Direction gen	02-130-40-181
261 \$	Bénéfices marginaux	02-130-40-2xx



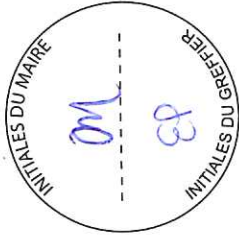
No de résolution

9 049 \$	Employé surnuméraire - finances	02-130-50-181
905 \$	Bénéfices marginaux	02-130-50-2xx
5 000 \$	Formation	02-130-50-454
2 553 \$	Employés surnuméraires- greffe	02-140-00-181
255 \$	Bénéfices marginaux	02-140-00-2xx
2 800 \$	Brigadiers	02-210-00-181
57 000 \$	Employés surnuméraire-étudiants TP	02-310-00-181
5 700 \$	Bénéfice Marginaux	02-310-00-2xx
20 000 \$	Salaire temporaire - Environnement	02-470-00-181
17 000 \$	Déplacement - environnement	02-470-00-310
32 121 \$	Employés surnuméraire - Urbanisme	02-610-00-181
3 212 \$	Bénéfices marginaux	02-610-00-2xx
25 000 \$	Entretien des parcs	02-701-50-519
4 800 \$	Étudiants et surveillants	02-701-90-181
480 \$	Bénéfices marginaux	02-701-90-2xx
8 000 \$	Location école	02-701-90-510
300 000 \$	Immobilisation revenus fonctionnement	03-100-00-530
247 404 \$	Appropriation de surplus	59-110-00-000
877 150 \$	Total	

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
4 500 \$	Location Gymnase	01-232-13-020
25 150 \$	Licences et permis	01-233-11-000
800 000 \$	Mutations	01-233-12-000
47 500 \$	Intérêts arrérages	01-233-30-200
877 150 \$	Total	

7 TRAVAUX PUBLICS



No de résolution

20-04-106



7.1 Annulation - Appel d'offres APP-20-002-DTPST - Travaux d'arboriculture pour l'année 2020

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour des travaux d'arboriculture pour l'année 2020 sous l'appel d'offres APP-20-002-DTPST;

CONSIDÉRANT la clause de réserve contenue dans les documents d'appels d'offres;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'ANNULER l'appel d'offres APP-20-002-DTPST - Travaux d'arboriculture pour l'année 2020;

QUE le processus de l'appel d'offres APP-20-002-DTPST soit nul et sans effet.

20-04-107

7.2 Octroi de contrat - Acquisition d'une pompe 6 pouces diesel insonorisée - Stelem Canada inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a effectué une recherche de prix auprès de plusieurs entreprises pour l'achat d'une pompe 6 pouces diesel insonorisée;

CONSIDÉRANT la plus basse soumission conforme reçue;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

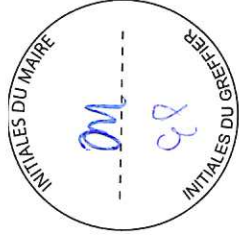
D'OCTROYER le contrat d'achat d'une pompe 6 pouces diesel insonorisée, à l'entreprise Stelem Canada inc., pour un montant de 65 900,22 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-100-00-530 sous réserve d'une appropriation du surplus affecté aqueduc égout.

20-04-108

7.3 Octroi de contrat - Acquisition d'un Ford Transit 2020 - Jacques Olivier Ford Inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour l'acquisition d'un Ford Transit 2020;



No de résolution



CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat d'acquisition d'un Ford Transit 2020, à l'entreprise Jacques Olivier Ford Inc., pour un montant de 45 524,35 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-200-02-725.

20-04-109

7.4 Octroi de contrat - Collecte et déchetage de branches pour l'année 2020 - SMC Émondage inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour les services de collecte et déchetage de branches pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de services de collecte et déchetage de branches pour l'année 2020, à l'entreprise SMC Émondage inc., pour un montant de 46 679,83 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-100-00-530.

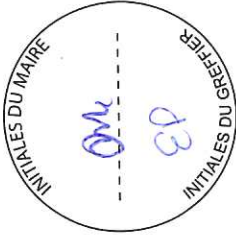
20-04-110

7.5 Octroi de contrat - Coupe de foin et hautes herbes pour 2020-2021-2022 avec deux (2) années additionnelles en option - Les Entreprises Philippe Daigneault Inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour les travaux de coupe de foin et hautes herbes 2020-2021-2022 avec deux (2) années additionnelles en option;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de travaux de coupe de foin et hautes herbes 2020-2021-2022 avec deux (2) années additionnelles en option, à Les entreprises Philippe Daigneault inc., pour un montant total de 46 948,66 \$ taxes incluses par année pour trois (3) ans;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-320-00-531.

20-04-111

7.6 Octroi de contrat - Fourniture et installation de modules de jeux - Parc Genest - Équipements Récréatifs Jambette Inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par recherche de prix et de produits afin d'obtenir des soumissions pour la fourniture et l'installation d'un module 18 mois - 5 ans, d'un module 5 - 12 ans et de balançoires au parc Genest;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'évaluation des propositions reçues;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de fourniture et d'installation d'un module 18 mois - 5 ans, d'un module 5 - 12 ans et de balançoires au parc Genest, à l'entreprise Équipements Récréatifs Jambette Inc., pour un montant de 80 162,55 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-100-00-530 Sous réserve d'une appropriation du fonds parc et espaces verts.

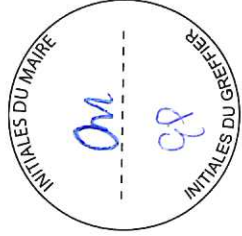
20-04-112

7.7 Octroi de contrat - Services de laboratoire en contrôle des matériaux - Laboratoires de la Montérégie inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour les services de laboratoire en contrôle des matériaux;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution



Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de services de laboratoire en contrôle des matériaux, à l'entreprise Laboratoires de la Montérégie inc., pour un montant de 68 614,21 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 03-100-00-530, 22-00-525-710, 22-190-06-710 et 02-315-00-411.

20-04-113

7.8 Octroi du contrat - Location de machinerie et équipements opérés à taux horaire pour une période d'un (1) an avec option de renouvellement pour deux (2) ans - Univert paysagement inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour la location de machinerie et équipements opérés à taux horaire pour une période d'un (1) an avec option de renouvellement pour deux (2) ans;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de location de machinerie et équipements opérés à taux horaire pour une période d'un (1) an avec option de renouvellement pour deux (2) ans, à l'entreprise Univert Paysagement inc., pour un montant de 310 185,30 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-100-00-530.

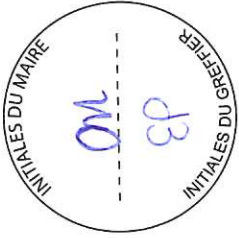
20-04-114

7.9 Octroi du contrat - Travaux d'aménagement du parc Étienne-Provost - Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.)

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour les travaux d'aménagement du parc Étienne-Provost;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution



Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de travaux d'aménagement du parc Étienne-Provost, à l'entreprise Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.), pour un montant de 731 057,84 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-005-25-710.

20-04-115

7.10 Octroi de contrat - Pose de béton bitumineux et rechargement d'accotement pour l'année 2020 - Pier-Teck Construction inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour la pose de béton bitumineux et rechargement d'accotement pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de la pose de béton bitumineux et rechargement d'accotement pour l'année 2020, à l'entreprise Pier-Teck Construction inc., pour un montant de 156 366,00 \$ taxes incluses;

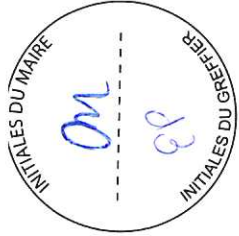
Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-320-00-625 et 03-100-00-530.

20-04-116

7.11 Octroi de mandat - Services professionnels d'ingénierie - Plans et devis et surveillance du projet d'aménagement du parc Étienne-Provost - Groupe-Conseil Génipur inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres gré à gré afin d'obtenir des soumissions pour des services professionnels d'ingénierie pour les plans et devis et la surveillance du projet d'aménagement du parc Étienne-Provost, à la firme Groupe-Conseil Génipur inc.;

CONSIDÉRANT que la résolution 20-01-20 ne comprenait pas le montant des taxes TPS et TVQ;



No de résolution



EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de services professionnels d'ingénierie pour les plans et devis et la surveillance du projet d'aménagement du parc Étienne-Provost, à la firme Groupe-Conseil Génipur inc., pour un montant de 31 388,18 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-200-09-723 sous réserve de la subvention TECQ à recevoir;

QUE cette résolution annule et remplace la résolution 20-01-20.

20-04-117

7.12 Octroi de mandat supplémentaire - Services professionnels d'ingénierie mécanique - Plans et devis et surveillance du projet d'aménagement du parc Étienne-Provost - Groupe-Conseil Génipur inc.

CONSIDÉRANT le mandat de services professionnels d'ingénierie octroyé pour les plans et devis et la surveillance du projet d'aménagement du parc Étienne-Provost à la firme Groupe-Conseil Génipur inc.;

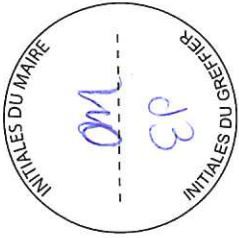
CONSIDÉRANT que le volet d'ingénierie mécanique n'était pas inclus dans le mandat initial;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AJOUTER les frais pour les services professionnels d'ingénierie mécanique au mandat pour les plans et devis et la surveillance du projet d'aménagement du parc Étienne-Provost, à la firme Groupe-Conseil Génipur inc., pour un montant de 2 242,01 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-005-25-710.



No de résolution

20-04-118



**7.13 Autorisation de paiement - Travaux supplémentaires -
Bris de glace de la rivière L'Acadie pour l'année 2020**

CONSIDÉRANT la résolution 19-07-248 octroyant le contrat de bris de glace préventif de la rivière L'Acadie à l'entreprise Éco Technologies;

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de division - Travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 3 032,67 \$ taxes incluses, pour les travaux supplémentaires de bris de glace préventif de la rivière L'Acadie, à l'entreprise Éco Technologies;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-223-00-410 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-382-30-100.

20-04-119

**7.14 Adhésion - Entente cadre UMQ-Énergir en matière de
gestion concertée des espaces publics pour les
réseaux d'infrastructures urbaines**

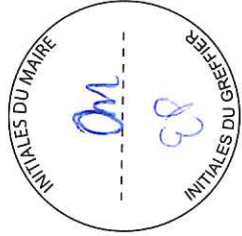
CONSIDÉRANT que les municipalités sont, en vertu de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-41.1), gestionnaires et propriétaires de l'emprise publique municipale;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur la Régie de l'énergie* (L.R.Q. chapitre R-6.01) accorde au distributeur de gaz naturel un droit d'accès au territoire municipal afin qu'il puisse déployer et entretenir ses réseaux de distribution;

CONSIDÉRANT qu'il est aussi prévu que l'installation de ces réseaux sur le territoire municipal s'effectue selon les conditions convenues entre le distributeur et la municipalité ou, à défaut d'entente, aux conditions fixées par la Régie de l'énergie;

CONSIDÉRANT qu'il est important que chaque partie, qu'il s'agisse d'une municipalité, d'un contribuable ou d'une entreprise de distribution de gaz, assume sa juste part des coûts découlant de la présence d'équipements dans l'emprise publique municipale ou de leur délocalisation à la demande de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le 29 octobre 2019, Énergir et l'UMQ ont conclu une entente-cadre à cet égard;



No de résolution



CONSIDÉRANT que l'entente prévoit une compensation pour les coûts assumés par les municipalités sur la base d'un ratio de 2,5 % des coûts des travaux d'implantation ou d'amélioration effectués par Énergir sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT que l'entente prévoit aussi un partage de coûts tenant compte de la dépréciation de l'actif lorsque la municipalité doit exiger un déplacement des réseaux du distributeur gazier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

QUE les conditions prévues à l'entente-cadre entre l'UMQ et Énergir soient adoptées telles que soumises;

QUE copies de cette résolution soient transmises à l'UMQ et à Énergir.

20-04-120

7.15 Autorisation de paiement - Travaux supplémentaires - Déneigement du réseau routier 2019-2020 - Groupe Letram inc.

CONSIDÉRANT la résolution 18-09-315 octroyant le contrat de déneigement du réseau routier de 2018 à 2021, à l'entreprise Groupe Letram inc.;

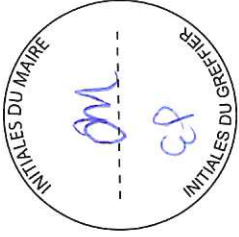
CONSIDÉRANT les recommandations du chef de division - Travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement pour les travaux supplémentaires de ramassage de la neige pour les mois de janvier et février 2020, à l'entreprise Groupe Letram inc., au montant de 30 314,25 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-330-00-443 sous réserve d'un transfert provenant des surplus non affectés.



No de résolution

20-04-121



7.16 Achat - Pompe et trousse d'assemblage d'éjecteur d'air pour les étangs aérés - Pompex inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par recherche de prix afin d'obtenir des soumissions pour l'achat d'une pompe et trousse d'assemblage d'éjecteur d'air pour les étangs aérés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

DE procéder à l'achat d'une pompe et trousse d'assemblage d'éjecteur d'air pour les étangs aérés, à l'entreprise Pompex inc., au montant de 36 216,00 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-414-00-521.

8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

20-04-122

8.1 Octroi de mandat - Services professionnels - Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ - EXP

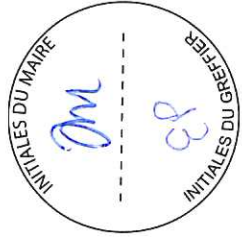
CONSIDÉRANT que la Ville a procédé de gré à gré afin d'obtenir des soumissions pour des services professionnels afin de préparer une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le prolongement de la rue Albani au chemin Bellevue et le prolongement de deux (2) tronçons de piste cyclable en zone agricole;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le mandat pour des services professionnels afin de préparer une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le prolongement de la rue Albani au chemin Bellevue et le prolongement de deux (2) tronçons de piste cyclable en zone agricole, à la firme EXP, pour un montant de 15 866,55 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-610-00-411.



No de résolution

20-04-123

8.2 Octroi de mandat - Services professionnels - Règlement de concordance - Provencher Roy

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé de gré à gré pour des services professionnels afin de rédiger un règlement de concordance en lien avec l'élaboration du Programme particulier d'urbanisme (PPU);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à la majorité :

La conseillère Anne Poussard vote contre;

D'OCTROYER le mandat pour des services professionnels afin de rédiger un règlement de concordance en lien avec l'élaboration du Programme particulier d'urbanisme (PPU), à la firme Provencher Roy, pour un montant de 7 473,38 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-610-00-411.

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10.1 Demande d'appui - Semaine nationale du don d'organes et de tissus - 19 au 25 avril 2020

CONSIDÉRANT l'importance de sensibiliser les citoyens à la cause du don d'organes;

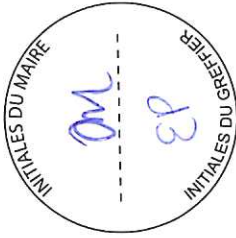
CONSIDÉRANT la semaine du don d'organes et de tissus organisée par Transplant Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Carignan souligne la Semaine nationale du don d'organes et de tissus qui se tiendra du 19 au 25 avril prochain et rappelle l'importance d'un tel don;

QUE le Conseil encourage les citoyens à s'informer sur les méthodes de consentements au don d'organes et de tissus.



No de résolution

20-04-125



10.2 Autorisation de paiement - Intégration d'une œuvre d'art dans le projet du parc du Centre multifonctionnel

CONSIDÉRANT l'obtention de la subvention de 1 542 397,61 \$ confirmée le 12 juillet 2018 pour le projet du parc du Centre multifonctionnel dans le cadre de la phase IV du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives;

CONSIDÉRANT qu'en obtenant cette subvention, la Ville s'engage à appliquer la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics;

CONSIDÉRANT que les frais pour l'acquisition et l'intégration d'une œuvre d'art totalisent 55 172 \$ incluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

DE confirmer l'engagement financier de la Ville pour l'acquisition et l'intégration d'une œuvre d'art pour un montant total de 55 172 \$ taxes incluses;

D'AUTORISER le trésorier à procéder aux paiements des sommes requises au fur et à mesure de l'avancement du projet d'intégration des arts;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-005-14-710.

20-04-126

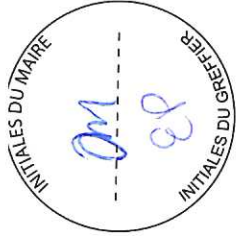
10.3 Demande d'appui - Projet d'implantation des services en santé mentale adulte sur le territoire du CLSC du Richelieu - Santé mentale Québec Haut-Richelieu

CONSIDÉRANT l'importance d'établir des liens de collaboration avec les différents partenaires et organismes communautaires;

CONSIDÉRANT l'importance de promouvoir la santé mentale, la prévention de la maladie, la réinsertion sociale ainsi que la réalisation d'activités de soutien et d'entraide auprès de la population;

CONSIDÉRANT le projet d'implantation des services en santé mentale sur le territoire du CLSC du Richelieu;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution



Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'APPUYER le projet d'implantation des services en santé mentale adulte sur le territoire du CLSC du Richelieu de Santé mentale Québec Haut-Richelieu;

D'AUTORISER le maire, ou en son absence, la mairesse suppléante, à signer la lettre d'appui demandée par Santé mentale Québec Haut-Richelieu.

11 RÉGLEMENTATION

11.1 Dépôt - Certificat de tenue de registre - Règlement d'emprunt no 525 (2020) autorisant la construction et l'aménagement du parc Étienne-Provost décrétant un emprunt à long terme n'excédant pas 1 047 600 \$

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt, par la greffière, du certificat de la tenue de registre concernant le règlement d'emprunt no 525 (2020) autorisant la construction et l'aménagement du parc Étienne-Provost décrétant un emprunt à long terme n'excédant pas 1 047 600 \$.

20-04-127

11.2 Adoption - Projet de règlement no 479 (2020) concernant la division de la ville de Carignan en six (6) districts électoraux et abrogeant le règlement 479-A

CONSIDÉRANT que chacun des membres du Conseil a reçu copie du projet de règlement no 479 (2020) concernant la division de la ville de Carignan en six (6) districts électoraux et abrogeant le règlement no 479-A, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

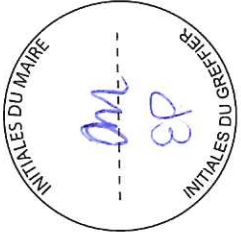
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le projet de règlement no 479 (2020) concernant la division de la ville de Carignan en six (6) districts électoraux et abrogeant le règlement no 479-A.

12 INFORMATIONS

13 DIVERS



No de résolution

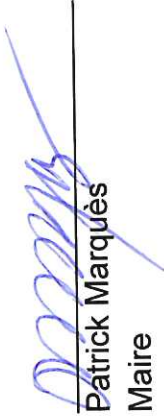
20-04-128

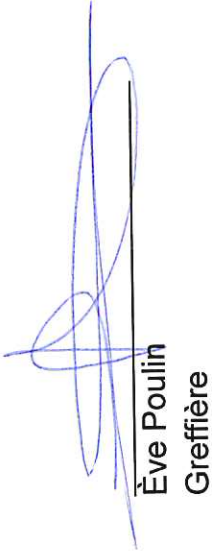


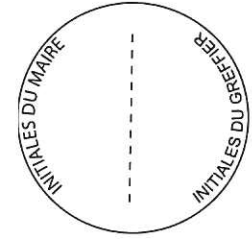
14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20 h 53.


Patrick Marqués
Maire


Ève Poulin
Greffière



No de résolution

